Fribourg. Suisse. — 45me année. — N° 7 Le numéro 5 centimes Lundi 11 janvier 1915

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	1 an
Suisse. . Fr.	1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger »	2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
des 1er et du 15 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse. . . .	20 »	ou
L'Etranger . . .	25 »	son espace
Réclames. . . .	50 »	

Nouvelles du jour

Dans l'ouest, vifs combats sur l'Aisne, en Champagne et en Alsace.
Dans l'est, progrès lents de l'offensive allemande vers Varsovie.

Les trois dernières journées ont été très mouvementées sur l'Aisne, en Champagne et en Alsace. En Flandre, le mauvais temps condamne les adversaires à l'inaction ; tous les cours d'eau débordent.

L'offensive française du 8 janvier contre les positions allemandes au nord de Soissons a déterminé une série d'engagements qui se poursuivent à l'heure actuelle. La ville de Soissons en éprouve le contre-coup et doit essuyer le bombardement de l'ennemi, qui y suppose des mouvements de troupes destinées à soutenir l'attaque.

A l'est de Soissons, les Français ont enregistré un succès dans la région située entre Vailly, tête de pont sur l'Aisne, et Craonne, sur la hauteur au sud de Laon, deux points occupés par les Allemands. Soupir, où s'est produit l'engagement, avait été pris par les Allemands le 2 novembre, mais les Français l'avaient réoccupé le 5. Ils viennent de s'y donner du champ en enlevant une position allemande dominante.

Un des points du front franco-allemand où la situation est la plus tendue est la contrée entre Reims et l'Argonne, le long de l'ancienne route romaine Reims-Verdun, qui traverse la plaine de Champagne. Les Français attaquent avec persévérance dans cette zone, où les positions ennemies, dans un terrain sans relief, sont plus exposées qu'ailleurs. Ils y réalisent depuis quelque temps des progrès continus. La dernière affaire leur a valu la possession du village de Perthes, au nord-est du camp de Châlons. Ils ont avancé en tout d'un demi-kilomètre sur cette partie du front.

Moins heureux dans l'Argonne, les Français y ont essuyé, vendredi, une vive attaque, qui, au premier moment, les a faits fléchir d'un kilomètre ; une contre-attaque les ramena à leur point de départ. La poussée allemande s'est continuée samedi et hier. Les Français annoncent qu'ils ont maintenu leurs positions. Les Allemands déclarent que leur assaut a été couronné de succès ; le nombre de prisonniers qu'ils annoncent avoir faits indiquerait que les Français auraient été assez fortement éprouvés dans ces engagements.

En Alsace, les Allemands ont repris Burnhaupt-le-Haut, au sud de Cernay, dont les Français s'étaient emparés le 7.

* * *

Sur la plus grande partie du front de Pologne et de Galicie, la bataille, qui était d'abord un vaste combat de rencontre, s'est transformée en combat de positions. Cela n'exclut pas que, sur certains points du front, la lutte ne soit extrêmement vive, tandis que, sur d'autres, elle s'alanguit. C'est ainsi que le dernier communiqué russe dit que les combats revêtent un caractère de plus en plus acharné dans la région à l'est de la Bzoura, autour du village de Soucha. « Les Allemands, ajoute le communiqué, attaquent opiniâtrement sur différents points de notre front. A maints endroits, l'ennemi a réussi à s'emparer provisoirement de certaines de nos tranchées avancées, mais nos vigoureuses contre-attaques ont forcé les Allemands à lâcher prise. »

Il n'y a pas de doute que, à l'aile droite russe, les Allemands progressent continuellement sur la route de Varsovie. Après que les Russes eurent été obligés de se replier du cours supérieur de la Bzoura sur la Ravka, ils essayèrent de résister à la pression de l'ennemi sur la rive ouest de la Ravka. Mais le combat de Bolimof, dont il a été question dans plusieurs bulletins, les obligea à passer sur la rive est de la Ravka. Là, ils se fortifièrent sur les collines qui séparent cette rivière d'un cours d'eau parallèle, la Soucha, affluent comme lui de la Bzoura. Les Allemands les ont encore forcés d'évacuer ces positions et les Russes durent passer sur la rive orientale de la Soucha. C'est là que la lutte est actuellement engagée. Les Russes sont retranchés dans des ouvrages de défense dont l'adversaire est obligé de faire le siège. Le terrain se dispute pouce par pouce.

En Galicie, le fait qui résulte des communiqués est l'arrêt de l'offensive russe qui était dirigée à la fois contre la droite et contre le centre du barrage autrichien. A droite, c'était Gorlice, à mi-côte des Carpathes, sur la route de Neu-Sandetz, qui était l'objectif des attaques russes ; au centre, c'était le passage de la Dunaïetz, au sud de Tarnof, qu'ils visaient à forcer. La phase manœuvrière de l'action est momentanément arrêtée dans cette région et c'est le canon qui a pris le pas sur la baïonnette. Przemysl tient toujours ; la résistance de cette place, assiégée pour la seconde fois et entièrement cernée par l'assaillant, est un des faits remarquables de cette guerre.

* * *

Samedi soir, a eu lieu, à Paris, un grand banquet offert par le comité franco-roumain à la mission roumaine de passage dans la capitale de la France. Les plus hautes notabilités du monde politique et littéraire étaient présentes, ainsi que presque tous les directeurs de journaux.

Un député roumain a annoncé que son pays était à la veille de graves événements et que la Roumanie allait prendre les armes contre l'Autriche. C'est surtout pour accueillir cette nouvelle que le monde politique s'était mobilisé.

On annonce que, vers la fin de ce mois, une armée roumaine de 600,000 hommes ira conquérir la Transylvanie.

Les Chambres auront à ratifier les présents décrets ; on ne peut pas s'attendre à ce qu'elles se montrent plus courageuses que les ministres.

* * *

Aucune satisfaction n'ayant encore été accordée à l'Italie au sujet de l'incident de Hodeïda, des dépêches de Rome annoncent qu'un ultimatum du gouvernement italien va être envoyé à la Turquie.

On se souvient que, dans la nuit du 10 au 11 novembre, une troupe turque envahit le consulat italien de Hodeïda (mer Rouge) pour s'y emparer du consul anglais, lésant ainsi le privilège de l'exterritorialité dont jouissent partout les ambassades et consulats étrangers.

Le parlement français

Suivant la constitution, le parlement se réunira demain, mardi, pour inaugurer la session ordinaire de 1915.

Les deux premières séances seront consacrées comme d'habitude à l'élection du président et du bureau.

La première séance sera présidée par le doyen d'âge, M. de Mackau, conservateur.

La Lettre pastorale du cardinal Mercier

—o—

On nous communique le *Tijd* d'Amsterdam, de jeudi, 7 janvier, qui contient le texte complet de la Lettre pastorale de S. E. le cardinal Mercier, sur le patriotisme et l'endurance.

Cette Lettre fait part de la douloureuse émotion du cardinal au spectacle des malheurs de la Belgique ; elle rend hommage à l'armée belge, raconte ce que le pays a souffert, rappelle la loi de l'expiation, montre le caractère du patriotisme chrétien, puis continue en ces termes :

Nous pouvons le dire sans orgueil, mes Frères, notre petite Belgique a conquis le premier rang dans l'estime des nations.

Il s'est bien rencontré, je le sais, en Italie et en Hollande, notamment, des personnages habiles qui ont dit : Pourquoi exposer la Belgique à cette perte immense de richesses et d'hommes ? N'eût-il pas suffi de protester verbalement contre l'agression ennemie ou de tirer, au besoin, un coup de canon à la frontière ?

Mais tous les hommes de cœur seront avec nous contre les inventeurs de ces calculs mesquins.

L'utilitarisme n'est, ni pour les individus ni pour les collectivités, la norme du civisme chrétien.

L'article 7 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839, par le roi Léopold, au nom de la Belgique, d'une part ; par l'empereur d'Autriche, le roi de France, la reine d'Angleterre, le roi de Prusse, l'empereur de Russie, d'autre part, énonce que « la Belgique formera un Etat indépendant et perpétuellement neutre, et qu'elle sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les Etats ».

De leur côté, les co-signataires du traité « promettent pour eux et pour leurs successeurs, sous la foi du serment, d'accomplir et d'observer ledit traité en tous ses points et articles, sans y contrevenir, ni permettre qu'il y soit contrevenu ».

La Belgique était engagée d'honneur à défendre son indépendance ; elle a tenu parole.

Les autres puissances s'étaient engagées à respecter et à protéger la neutralité belge : l'Allemagne a violé son serment, l'Angleterre y est fidèle.

Voilà les faits.

Les droits de la conscience sont souverains : il eût été indigne de nous de nous retrancher derrière un simulacre de résistance.

Nous ne regrettons pas notre premier élan, nous en sommes fiers. Ecrivant à une heure tragique une page solennelle de notre histoire, nous l'avons voulue sincère et glorieuse.

Que le patriotisme de notre armée, que l'héroïsme de notre Roi, de notre Reine bien-aimée, si touchante dans sa grande âme, nous servent de stimulant et de soutien ! Ne nous plaignons pas ; ne nous plaignons plus.

Méritons notre libération. Hâtons-la par notre vertu plus encore que par les prières de nos lèvres.

Courage, mes Frères, la souffrance passera : la couronne de vie, pour nos âmes, la gloire pour la nation ne passeront pas.

Je ne vous demande point, remarquez-le, de renoncer à aucune de vos espérances patriotiques.

Au contraire, je considère comme une obligation de ma charge pastorale de vous définir vos devoirs de conscience en face du pouvoir qui a envahi notre sol et qui, momentanément, en occupe la majeure partie.

Ce pouvoir n'est pas une autorité légitime. Et, dès lors, dans l'intime de votre âme, vous ne lui devez ni estime, ni attachement, ni obéissance.

L'unique pouvoir légitime en Belgique est celui qui appartient à notre Roi, à son gouvernement, aux représentants de la nation. Lui seul est pour nous l'autorité, lui seul a droit à l'affection de nos cœurs, à notre soumission.

D'eux-mêmes les actes d'administration publique de l'occupant seraient sans vigueur, mais l'autorité légitime ratifie tacitement ceux que justifie l'intérêt général et de cette ratification seule leur vient toute leur valeur juridique.

Des provinces occupées ne sont point des provinces conquises ; pas plus que la Galicie n'est province russe, la Belgique n'est province allemande.

Néanmoins, la partie occupée du pays est dans une situation de fait qu'elle doit loyalement subir. La plupart de nos villes se sont rendues à l'ennemi. Elles sont tenues de respecter les conditions souscrites de leur reddition.

Dès le début des opérations militaires, les autorités civiles du pays recommandèrent avec insistance aux particuliers de s'abstenir d'actes d'hostilité envers l'armée ennemie. Ces recommandations restent en vigueur.

Notre armée a seule, en partage avec les vaillants bataillons de nos alliés, l'honneur et la charge de la défense nationale. Sachons attendre d'elle la délivrance définitive.

Envers les personnes qui dominent par la force militaire notre pays et qui, dans le fond de leurs consciences, ne peuvent pas ne pas admirer l'énergie chevaleresque avec laquelle nous avons défendu et défendons notre indépendance, ayons les égards que commande l'intérêt général. Plusieurs d'entre elles protestent qu'elles veulent, aujourd'hui, dans la mesure où elles le pourront, atténuer nos épreuves et aider à la reprise, parmi nous, d'un minimum de vie publique régulière. Respectons les règlements qu'elles nous imposent, aussi longtemps qu'ils ne portent atteinte ni à la liberté de nos consciences chrétiennes, ni à notre dignité patriotique. Ne faisons pas consister le courage dans la bravade, ni la bravoure dans l'agitation.

Vous, en particulier, mes bien chers Confrères dans le sacerdoce, soyez à la fois et les meilleurs gardiens du patriotisme, et les soutiens de l'ordre public.

Sur les champs de bataille, vous avez été magnifiques. Le Roi et l'armée admirent l'intrépidité de nos aumôniers militaires en face de la mort, la charité de nos ambulanciers et de nos brancardiers. Vos évêques sont fiers de vous.

Vous avez beaucoup souffert. Vous avez été durement calomniés. Soyez patients. L'histoire vous vengera. Dès aujourd'hui, j'y apporte mon témoignage. Partout où je l'ai pu, j'ai interrogé les populations, le clergé, notamment un nombre déjà considérable de prêtres qui avaient été déportés dans les prisons d'Allemagne et qu'un sentiment humanitaire, auquel je me plais à rendre hommage, a remis en liberté. Or, j'affirme sur l'honneur et je suis prêt à déclarer, sous la foi du serment, que je n'ai pas, jusqu'à présent, rencontré un seul ecclésiastique, séculier ou régulier, qui ait excité la population civile à se servir d'armes contre l'ennemi. Tous, au contraire, ont obéi fidèlement aux instructions épiscopales qu'ils avaient reçues, dès les premiers jours d'août, et qui leur prescrivaient d'user de leur influence morale auprès de nos populations, pour les porter au calme et au respect des règlements militaires.

Persévérez dans ce ministère de paix qui est pour vous la forme la plus saine de patriotisme.

Rome, 9 janvier.

Dans l'entourage du Vatican, on garde la plus complète réserve sur l'incident du cardinal Mercier.

Officiellement, on déclare que le cardinal ne fut ni arrêté ni consigné dans l'archevêché, mais qu'un échange d'observations a eu lieu entre lui et les Allemands.

Jeudi et vendredi, un va-et-vient continuel a eu lieu entre les légations de Prusse et de Bavière et le Vatican.

De nombreux télégrammes ont été échangés entre Rome et Berlin.

Le Vatican semble avoir obtenu de Berlin la promesse qu'un semblable incident ne se renouvellerait pas. C'est ainsi que Berlin put communiquer une note disant que les récits des journaux sont inexacts, sans démentir absolument.

Milan, 10 janvier.

Le correspondant romain du *Corriere della Sera*, très bien informé du côté du Vatican, écrit :

« La nouvelle de la captivité du cardinal Mercier, quelle qu'en soit la forme, a causé au Pape et au collège des cardinaux, où le primat de Belgique jouit de la plus haute considération, une émotion profonde. On assure que le Pape, dans les conversations qu'il a eues depuis deux jours avec diverses personnalités, n'a pas caché son chagrin et sa réprobation d'un fait qu'il considère comme attentatoire également à la dignité du Saint-Siège.

« Le Souverain Pontife a laissé entendre qu'il avait adressé une protestation formelle. On parle d'une lettre que *Benoît XV aurait envoyée directement à* l'empereur pour lui demander de prompt élargissement du cardinal.

« La secrétairerie d'Etat, par ordre du Pape, a, de son côté, commencé de traiter l'affaire par la voie diplomatique avec le ministre de Prusse près le Vatican, qui est l'intermédiaire officiel avec la chancellerie de Berlin et non, comme le bruit en avait couru, avec le prince de Bülow, accrédité près le gouvernement royal, et qui est tout à fait étranger à cette affaire.

« Si le cardinal secrétaire d'Etat a parlé de la question Mercier avec l'envoyé spécial de l'empereur, qu'il connaît personnellement, ce n'a pu être qu'en conversation privée.

« Au Vatican on fait ressortir que les recommandations et prescriptions contenues dans la lettre pastorale du primat de Belgique sont de tous points conformes à la doctrine de l'Eglise sur le fait et le droit en matière de pouvoir et d'autorité.

« On croit, à Rome, que le démenti donné officieusement, par le gouvernement, à la captivité du cardinal Mercier est une retraite déguisée due à la promptitude de la protestation pontificale, et que la chancellerie impériale essaye ainsi de réparer une faute dont elle n'avait pas calculé les conséquences sur l'opinion des catholiques non seulement en Belgique, mais dans le monde entier.

« Pour éviter d'ailleurs tout prétexte à incrimination de la part de l'Allemagne, la curie n'a publié aucune note à ce sujet dans la presse catholique d'Italie. L'*Osservatore Romano* et les autres journaux se sont abstenus, évidemment sur un mot d'ordre, même de la publication des dépêches d'agences sur toute l'affaire. »

LETTRE DE PARIS

—o—

Ce qu'on voit à Paris

Mardi, 5 janvier.

La vie à Paris est redevenue aussi normale qu'il est possible en temps de guerre et sous le régime de l'état de siège.

Au point de vue religieux, les églises voient toujours une quantité de fidèles assister aux offices et principalement à la messe du dimanche, aussi bien dans les quartiers populaires que dans les paroisses élégantes. Assurément, beaucoup de vicaires ont été mobilisés, d'autres sont partis de leur plein gré comme aumôniers, mais il en reste assez néanmoins pour que, grâce à leur zèle et à leur dévouement, le service du culte n'ait pas à souffrir.

Deux cérémonies intéressantes ont eu lieu ces jours-ci :

Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, un pèlerinage d'hommes vient prier, chaque année, à la Basilique du Sacré-Cœur. Cette fois, il a été plus imposant encore que de coutume, en raison de la guerre et parce que le jour qui ouvrait l'année 1915 était précisément un vendredi, le premier vendredi de chaque mois étant consacré au Sacré-Cœur.

Après le dîner familial et la causerie au coin du feu, bien des hommes se rendirent aux derniers trains du Métro comme du Nord-Sud et, de la Place Clichy ou de la station « rue des Abbesses », gravirent les rues de la Butte sacrée sous les becs de gaz clignotants.

Nous étions bien quinze cents qui pénétrâmes dans la Basilique pour la veillée de prières. Puis, le lendemain, dans l'après-midi, une seconde cérémonie réunit à nouveau une assistance considérable pour entendre l'éloquent chanoine Crépin, supérieur des Chapelains, qui nous dit « les raisons d'espérer dans le Sacré-Cœur », raisons tirées non seulement de la foi mais aussi de l'histoire. Après quoi, le cardinal Amette a commenté l'allocution précédente en quelques mots chaleureux, puis, s'avançant sous le porche de l'église avec le Saint Sacrement, devant la pluie qui faisait rage et le vent qui hurlait, il bénit la grande ville noyée déjà dans la brume épaisse.

Dimanche était la « Journée de prières internationales » organisées dans toutes les églises de France pour appeler, sur les armées alliées, les bénédictions du ciel.

Les fidèles se rendirent principalement à Notre-Dame et à Saint-Etienne du Mont. A Notre-Dame, le cardinal présidait et prit la parole, après quoi une procession se déroula à l'intérieur de la cathédrale suivant la bannière du Sacré-Cœur, les statues de la Vierge et de Jeanne d'Arc et les châsses contenant les reliques des saints. A Saint-Etienne du Mont, la cérémonie coïncidait avec la fête de sainte Geneviève, patronne de Paris, et cette double intention provoqua la venue d'une nombreuse assistance.

Passons maintenant à la vie journalière des Parisiens.

La physionomie de la capitale n'a guère changé depuis le début d'octobre, où commença la rentrée des cinq cent mille habitants un peu timorés que l'approche de l'armée allemande avait fait fuir au début de septembre.

On comprend que les étrangers soient peu nombreux à villégiaturer dans un pays qui guerroie et où la vie de plaisirs est réduite à sa plus simple expression. Cependant, les hôtels n'ont point perdu toute leur clientèle, et les arrivées d'Anglais, d'Américains, d'Espagnols et d'Italiens continuent journellement.

Sauf dans le faubourg Saint-Antoine, où les magasins de meubles — dont beaucoup étaient exploités par des Austro-Allemands — demeurent fermés ; sauf un certain nombre de fourreurs et de bijoutiers fermés pour la même raison, la plupart des magasins ont fait peu à peu leur réouverture avec un personnel réduit, et la clientèle peut faire aisément ses achats, sous cette réserve que beaucoup de maisons ferment de midi à deux heures et abaissent leur devanture à six heures ou six heures et demie du soir, au lieu de sept heures en temps ordinaire.

Les fêtes de Noël et du jour de l'an ont amené quelque mouvement d'affaires. Il a fallu des jouets pour les enfants. Ce commerce était, pour la grande part, aux mains des Allemands ; mais nos fabricants ont pu néanmoins suffire à la demande, qui a été beaucoup plus restreinte. On a aussi croqué moins de bonbons, envoyé moins de fleurs, et les antiquaires — dont beaucoup aussi étaient Allemands — n'ont rien vendu, mais on s'est dédommagé en envoyant de nombreux cadeaux aux soldats.

Depuis longtemps, pendant la quinzaine de Noël et du jour de l'an, de petites baraques en planches étaient élevées tout le long des boulevards et, si le temps était propice, les petits concessionnaires y faisaient d'excellentes affaires. J'ai parcouru quelques cents mètres des boulevards afin de me faire une opinion : j'ai pu constater que le nombre des baraques avait diminué en raison de la mobilisation et qu'elles ne devaient pas faire de brillantes recettes, par la faute de l'exécrable pluie qui ne nous quitte guère et n'engage point à la flânerie. On y remarquait principalement des jouets (soldats de plomb, canons, aéroplanes), de la confiserie et de la papeterie bon marché.

En somme, la vie de jour est normale ; quant à la vie du soir, elle n'a pas repris et ne reprendra pas tant que les moyens de transport s'arrêteront au plus tard à 10 heures, que les cafés fermeront à 9 heures et que l'éclairage ne sera pas plus brillant qu'il y a cent ans.

Les théâtres ont été autorisés à rouvrir, mais très peu en ont profité par manque de personnel et insuffisance de recettes ; ceci surtout. En effet, le soir, ce sont des salles à demi-vides, et le prélèvement fait par les œuvres et l'assistance publique emporte la recette. Il y a par contre des matinées fréquentes et fort suivies données à la Sorbonne, au Trocadéro, à la Comédie française, à l'Opéra comique, à la Gaîté, au théâtre Antoine, dans quelques cafés-concerts et dans les nombreux cinémas. Les conférences, le classique, les airs et vues patriotiques en forment le fond du programme, toujours applaudi.

Pour les mondains, le club demeure une grande distraction. De cinq heures à sept heures, il y a toujours grande animation à l'Union, au Jockey et à l'Epatant. A l'Union, les diplomates fréquentent assidûment, et Son Excellence Tittoni y cultive le bridge avec autorité. On y parle aussi de la guerre, mais avec quelle réserve et combien de précautions oratoires ! Vous concevrez, des diplomates ! Au Jockey et à l'Epatant, la « partie », c'est-à-dire le baccarat, a été supprimée, mais il y a quelques tables de bridges, et, surtout, on fait cercle avec une intense curiosité autour des officiers membres du club qui traversent Paris revenant de missions ou des tranchées, et les conversations y sont autrement intéressantes qu'avant la guerre, où les performances de tel pur sang, la discussion sur une marque d'automobile ou le gagnant probable du prix de tir aux pigeons étaient les questions à l'ordre du jour.

Quant au bourgeois et à l'ouvrier, rentrés de bonne heure à la maison, ils passent volontiers les soirées à la lecture. On sait qu'il y a, dans chaque arrondissement, des bibliothèques municipales qui prêtent des livres aux habitants de leur quartier. On vient de publier la statistique des prêts faits en novembre et l'on y constate que l'augmentation des prêts a été supérieure à celle de l'époque correspondante de l'année précédente et qu'elle progresse constamment : 43,000 volumes en août, 61,000 en septembre, 83,000 en octobre, 97,000 en novembre.

Ajouterai-je que les travailleurs de la pensée n'ont point cessé non plus de se livrer à leurs chères études. La Bibliothèque nationale n'a jamais fermé, mais, en septembre, nous n'étions pas plus de dix, quelquefois, pour occuper les 400 places de la salle de travail ; actuellement, si vous y allez vers deux heures et demie, tout est plein et vous aurez peine à y trouver une place assise.

Voilà pour la vie spirituelle de Paris, si je puis ainsi parler ; une autre fois, nous étudierons la vie matérielle de la capitale à ce sixième mois de la guerre.

Adrien Varloy.

LA GUERRE EUROPÉENNE

Sur le front occidental

Journée du 10 janvier

Communiqué français de dimanche soir, 11 heures :

« La nuit dernière, en Champagne, deux contre-attaques allemandes, une au nord de Perthes, d'autre au nord de Beauséjour, ont été refoulées.

« En Argonne, deux petites attaques ennemies ont échoué, à Fontaine-Madame et à Saint-Hubert.

« Vives fusillades vers la cote 263, à l'ouest de Boureuilles (au sud de Varennes), et sur le ruisseau des Maurissons. Pas d'attaques.

« Nuit calme sur le reste du front. »

L'occupation de la Belgique

Le correspondant du *Handelsblad* à Maestricht apprend que 400 ouvriers travaillent dans les mines de charbon de Wandre, quatre jours par semaine. Le même correspondant dément que les Allemands aient rétabli complètement le trafic des chemins de fer belges. Aucun train ne marche dans la province de Liège. Le service des chemins de fer est très limité. Les trains ne sont pas autorisés à passer la frontière après huit heures du soir.

Une misère extrême règne parmi la population civile des Ardennes et du Brabant, où les troupes souffrent du manque de vivres ; 80 % de la population ouvrière y est sans travail et la famine a provoqué un exode des habitants des campagnes et des villages vers les villes, déjà encombrées de pauvres.

Cependant les Allemands continuent à accaparer les approvisionnements de toutes sortes qu'ils peuvent découvrir dans les centres industriels ; ils ont ainsi transporté en Allemagne d'énormes stocks de laine et de lin saisis dans le district de Courtrai.

La Belgique est maintenant harcelée tous les jours par des réquisitions. Par exemple, dans un village de 650 âmes, situé à la frontière de Hollande, il a été réquisitionné 400 bestiaux, 270 porcs, 1800 hectolitres de seigle et de blé, 10,160 kilogrammes de pois et de haricots, 406,416 kilos d'avoine, 10,160 kilos de foin et 2,320 kilos de paille.

Un appel

Dans son numéro du 28 décembre dernier, le journal hollandais *De Tijd* a publié une interview de M. W. A. van der Veen, président du comité central anversois pour les réfugiés belges. C'est un cri de détresse lancé au nom de milliers de Belges exposés à la plus noire misère et un appel pressant à tout le monde civilisé ; M. van der Veen désire voir donner, dans la presse internationale, la plus large publicité à cet exposé, qui emprunte au caractère officiel de son auteur, mieux renseigné que tout autre, et à sa position exceptionnelle, — puisque, comme il le dit, il reste le seul autorisé à maintenir sans entraves le contact entre la Hollande et la Belgique, — une valeur toute particulière et une garantie de vérité absolue.

« Il y a, déclare M.W. A. van der Veen, trop de malentendus, trop de questions irritantes, trop de difficultés à expliquer du point de vue vraiment neutre et à juger d'après les principes du droit strict les événements actuels pour que je puisse m'y arrêter. Je constate simplement les faits. La misère existe. Elle dépasse absolument tous les moyens actuels employés pour y porter remède. Que l'on se représente qu'il se trouve là-bas plus de sept millions d'hommes qui doivent être nourris, habillés, abrités et chauffés. On n'a qu'à s'imaginer ce dont notre pays (la Hollande), avec ses six millions d'habitants, a besoin chaque jour pour se figurer toute l'étendue de ce problème navrant.

« Or ici, en Hollande, chemins de fer, bateaux, canaux, organisations commerciales, postes et télégraphes fonctionnent encore régulièrement, tandis que, de tout cela, en Belgique, il existe à peine une ombre. Des contrées entières, telles les deux Flandres, le Luxembourg, le Hainaut et autres, sont complètement isolées du reste du monde. Impossible de se procurer des documents, des renseignements, tout enfin ce qui serait nécessaire pour un aperçu global de la situation. Tout ce que nous savons est le résultat des choses vues et directement constatées dans les environs immédiats des grands centres. Cela seul suffit à nous faire frissonner.

« Qu'il arrive de grands froids, des milliers de personnes mourront. Le vent glacial achèvera les corps affaiblis et fauchera les vies des enfants et des vieillards. Viennent encore le typhus ou d'autres maladies infectieuses et on ne comprendra que trop que ces prévisions sinistres nous frappent de terreur. On se sent saisi d'un sentiment d'impuissance stupéfiée, lorsqu'on entend les récits de quelques rares messagers courageux nous apportant les visions effrayantes de caves habitées sous les décombres, de maisons ruinées, de plusieurs familles réunies se partageant leur commune misère, de chasses éperdues au lapin et au lièvre, d'aubaines navrantes qui font découvrir une cachette de pommes de terre à moitié pourries et des friandises semblables, etc.

« Vous me poserez la question : Mais, on ne fait donc rien, on ne fait donc pas assez ?

« Il serait évidemment injuste et déraisonnable de ne pas relever avec joie et reconnaissance tout ce que le « Comité national de secours », le « Rockfeller Institute », le « Relieffund » ont déjà fait et continuent à faire. Mais le grand problème reste toujours : comment, dans un pays qui est en guerre, les secours peuvent-ils arriver sur place, là où le besoin urgent se fait sentir. Les communications sont rares et trop lentes, les chemins de fer et les ponts sont détruits ou en mauvais état. Le contrôle nécessaire contre l'espionnage s'impose partout ; et les changements continuels dans les ordres et les plans de l'autorité ne sont pas faits pour faciliter et simplifier les relations.

« Un seul moyen reste accessible pour porter, au milieu de ce désarroi, des secours efficaces et de première nécessité aux besoins existants. Il faut, à tout prix, faire parvenir des vivres jusque dans les plus petites communes ; il faut d'abord pouvoir en approvisionner les centres abordables et bien situés ; il faut avoir à sa disposition des médecins et des médicaments ; il faut pouvoir isoler certains foyers, d'où les maladies peuvent se répandre sur le reste du pays ; il faut rendre possible la correspondance épistolaire, afin que les gens aisés puissent effectivement toucher l'argent qui leur est expédié de l'étranger ; il faut que des banques donnent la possibilité de changer les papiers-valeurs, les bons de réquisition, le papier-monnaie. En résumé, une organisation sociale, si rudimentaire soit-elle, s'impose impérieusement. Je ne veux pas même parler des tentatives de faire revivre l'industrie et le commerce : ce sont là des besoins secondaires pour le moment. »

Quant à la question de savoir de quelle manière on pourrait aller à l'encontre de tous ou presque tous les besoins énumérés, M. van der Veen s'exprimait ainsi :

« Ce sera seulement possible quand tous les gouvernements (y compris celui de la Hollande), de concert avec les grandes organisations philanthropiques, enverront des secours, de l'argent, des vivres, sans oublier les automobiles de transport. Avec à peu près deux cents auto-camions on pourrait faire beaucoup, en supposant encore l'installation de dépôts de benzine.

« Le problème dans ses lignes générales n'est pas de nature à recevoir sa solution de la part d'une seule puissance belligérante, telle que l'Allemagne, et quoique celle-ci ait sans doute la profonde conscience de ses devoirs de vainqueur, on comprend aussi, d'autre part, qu'un gouvernement qui a déclaré ne vouloir mettre un terme honorable à la guerre entreprise qu'au prix du dernier homme ne veuille et ne puisse affaiblir ses mesures militaires en s'occupant de philanthropie dans un pays vaincu.

« Pour quelques instants, je suis venu ici, chez moi, pour donner une solution aux problèmes multiples et angoissants de la vie publique de la Belgique, et pour célébrer la fête de Noël au sein de ma famille.

« A ce moment même mon esprit fut saisi en songeant que la parole divine qui parle de la « bonne volonté parmi les hommes » se dresse devant des visions d'horreur : cadavres rigides, mères immobiles dans leur morne douleur, enfants criant au ciel leur abandon misérable, pères à la figure hâve et émaciée, aux yeux creux et hagards, serrant le poing de désespoir impuissant..... Quelles visions intolérables !

« Et, chaque jour davantage, la politique des nations civilisées s'inspire de la conviction que la législation sociale, que l'assistance contre la vieillesse, les accidents et les maladies sont des actes de justice avant d'être des actes de charité ! L'humanité serait-elle donc impuissante à étendre aussi ses mains vers ce peuple ? Parlements et gouvernements n'auraient-ils pas la force de prêter secours ?

« Voici arrivé un de ces grands et magnifiques moments qui peuvent rendre la presse pleinement consciente de sa valeur et de sa responsabilité. Pendant ces jours de pensées émues et de sentiments élevés, c'est à sa puissance efficace et à son dévouement d'indiquer à tous, aux grands et aux humbles, le chemin de la lutte contre la misère et l'anéantissement de la Belgique. »

M. W. A. van der Veen terminait l'interview en disant : « Publiez tout ce que je viens de vous dire ; publiez-le partout, dans tous les journaux de la grande presse internationale. Mais encore une fois insistez surtout sur ce fait : qu'un retard prolongé de secours aura comme conséquence fatale : la famine, la misère sans fin, la mort pour des millions d'êtres humains. »

Guillaume II

Les journaux anglais publient la dépêche suivante de Copenhague :

« Pendant son séjour sur le front occidental, durant les deux dernières semaines, Guillaume II encourageait ses troupes en leur envoyant de la bière. Il causait avec les cuisiniers, goûtait à la goulasch et à toutes sortes de plats, exprimant le grand plaisir qu'il prenait à une nourriture aussi délicieuse. Partout, Guillaume II prône l'usage du nouveau pain de guerre, le disant bien meilleur qu'aucun autre.

« L'empereur est complètement remis de son rhume. »

Avions allemands sur Dunkerque

Dunkerque, 11 janvier.

Une douzaine d'avions allemands ont survolé, hier dimanche, Dunkerque, ville française sur la mer du Nord, et les communes limitrophes. Ils ont jeté une trentaine de bombes, mais, en raison des précautions prises, il n'y a pas eu de victimes. Les dégâts matériels ne sont pas très importants.

M. Barthou et le roi Albert

Dunkerque, 9 janvier.

De passage à Furnes (Flandre belge), M. Barthou a été reçu par le roi Albert, avec lequel il a conféré longuement.

Le prince Franz de Bavière

Suivant un télégramme d'Amsterdam, la *Gazette officielle* de Bavière annonce la nomination du prince Franz de Bavière, cinquième enfant du prince héritier, comme général commandant la troisième brigade d'infanterie, en remplacement du major général Schoch, attaché au commandant du premier corps d'armée.

Princes tués à l'ennemi

L'*Almanach de Gotha* enregistre la mort de sept princes allemands tués à la guerre :

Frédéric et Ernest de Saxe-Meiningen ; Max de Hesse ; Rudolf et Ernest de Lippe ; Wobrath de Waldeck-Pyrmont ; Henry XV de Reuss.

L'*Almanach* signale également la mort à l'ennemi du prince Oleg, de la famille impériale russe ; il ne fait pas mention de l'autre prince russe tombé sur le champ de bataille.

Superstition

Le général de Münster, commandant le 5e corps allemand, a interdit aux soldats sous ses ordres d'acheter des lettres dites « de faveur céleste ». Ces lettres, placées sur la poitrine, sont censées permettre au porteur de sortir sain et sauf de la guerre. On évalue à 150 % les bénéfices réalisés par ceux qui exploitaient la superstition en les vendant aux soldats.

L'opinion d'un général allemand

Dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, le général d'infanterie von Blume fait un exposé de la situation militaire, dont voici la conclusion :

« Si nous faisons la somme des résultats obtenus sur le front ouest et sur le front est, nous pouvons dire sans craindre de nous faire des illusions excessives, que la situation militaire est tout à fait satisfaisante et pleine de promesses d'avenir. Cependant, dans ce jugement bienveillant pour nous-mêmes, nous ne saurions aller plus loin. Le sort des armes varie souvent. Pour forcer nos ennemis nombreux et puissants à signer une paix qui nous soit avantageuse, il faudra bien des choses encore ; nous devrons témoigner de beaucoup d'endurance, de patriotisme et d'esprit de sacrifice. »

Opinion anglaise

Londres, 9 janvier.

Le bureau de la presse communique une dépêche du « témoin oculaire » qui accompagne l'armée britannique sur le continent :

« Une quatrième phase de la guerre, dit-il, a commencé.

« L'initiative des opérations est maintenant complètement passée entre les mains des alliés, dont les positions n'ont jamais été aussi favorables. »

Dans le Luxembourg

Une jeune fille, originaire de la Meuse et qui vient de rentrer en France par la Suisse après avoir séjourné dans le grand-duché de Luxembourg, a donné les renseignements suivants au *Bulletin meusien* :

« Les Allemands sont très nombreux dans le Luxembourg. Guillaume II y a l'un de ses quartiers généraux et y vient souvent. Chaque fois, il rend visite à la grande-duchesse et lui apporte une gerbe de roses. Malgré ces attentions, la jeune souveraine ne reçoit ces visites de Guillaume II qu'avec froideur ; elle attend avec impatience, comme tous ses sujets, le jour de la libération définitive.

« Les Allemands travaillent, depuis quelque temps, à fortifier la ville : ils ne s'en étaient pas occupés jusqu'ici. Le ravitaillement, encore facile, se fait par l'Allemagne.

« Dans le grand-duché, les prisonniers et blessés français sont traités avec le plus grand dévouement et une véritable affection par la population. Les Luxembourgeois ne cachent point leurs sentiments. »

Les internés civils anglais en Allemagne

Bâle, 9 janvier.

A la suite de l'intervention des Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne a accordé le rapatriement des internés civils anglais.

Une Autrichienne sur le front

Vienne, 9 janvier.

Les autorités militaires ont découvert que, sur le front de Pologne, parmi les soldats autrichiens, se trouvait une volontaire du sexe féminin, Marie Weissmann. Celle-ci s'était battue si courageusement que les officiers de son régiment l'avaient proposée pour la croix.

La jeune fille a été renvoyée à la Croix-Rouge, d'où elle était partie.

La victoire russe au Caucase

Pétrograd, 9 janvier.

A Artagan et à Sarykamisch, les Turcs combattirent avec l'énergie du désespoir et il y en eut très peu qui se rendirent.

On confirme qu'à Sarykamisch le combat dura plus de dix jours et la bataille finale s'étendit sur plus de quarante-huit heures. La respiration était très difficile dans l'air raréfié par l'altitude. La bataille de Sarykamisch s'est livrée à 3200 mètres. Les cols des montagnes étaient absolument recouverts de neige.

La tâche des Russes fut presque surhumaine. Ils avaient à mettre en échec les forces turques et à établir une barrière assez forte pour empêcher les deux corps turcs de passer. Mais les vaillantes troupes du Caucase furent héroïquement à la hauteur de la situation. Après avoir repoussé les attaques turques, elles enveloppèrent et anéantirent à peu près la totalité de deux corps d'armée (80,000 hommes) et firent prisonniers le reste d'un de ces corps.

Paquebot allemand coulé

Paris, 9 janvier.

Suivant un télégramme de Melbourne à l'agence Havas, un croiseur australien a coulé, hier, le paquebot allemand *Eleonor-Wœrmann*.

Chez les prisonniers français

Le 22 décembre, l'évêque d'Augsbourg, Mgr de Lingg, s'est rendu au camp de concentration des prisonniers français à Lœchfeld (Bavière) et a conféré le sacrement de l'Ordre au soldat français Jean Réghier, diacre, appartenant à la congrégation des missionnaires du Saint-Esprit. Un autre soldat, qui avait été baptisé le 8 décembre, a reçu le sacrement de confirmation.

Les prisonniers français ont assisté à la cérémonie.

Paris, 10 janvier.

Une note du ministère de la guerre dit que, ensuite des rigueurs du traitement infligé aux prisonniers français en Allemagne, et établies par des documents officiels, le gouvernement français a protesté énergiquement à Berlin par la voie diplomatique et pris des mesures de réciprocité rigoureuses avec les prisonniers allemands en France.

Dorénavant, le rapatriement des médecins et infirmiers allemands est subordonné au rapatriement du personnel sanitaire français.

« Conformément à l'exemple donné par l'Allemagne, dit la note française, nous avons supprimé l'allocation quotidienne de 5 centimes aux soldats et sous-officiers prisonniers et les distributions de tabac. Nous avons réduit la solde des officiers subalternes et supérieurs prisonniers, respectivement à 60 et 100 marks. Nous avons modifié le régime de la nourriture.

« Ces dispositions ont obtenu déjà un résultat, notamment en ce qui concerne les facilités de correspondre avec les prisonniers français en Allemagne.

« Le gouvernement est fermement résolu à continuer à observer cette attitude et à continuer à réserver aux prisonniers allemands la stricte réciprocité du traitement réservé aux prisonniers français en Allemagne. »

Dans les colonies

Berlin, 10 janvier.

La *Berliner Morgenpost* annonce, sur les derniers combats dans l'Afrique orientale :

« Huit mille Anglais et Indiens ont été débarqués à Tanga. Ils ont été attirés dans un piège par les Allemands, qui étaient dans une infériorité numérique absolue, et, dès le premier jour déjà, ils ont perdu 600 morts et blessés. Le jour suivant les Anglais et les Indiens ont été complètement battus. Ils ont perdu trois mille hommes. Nos pertes ont été très faibles. »

En Albanie

Rome, 9 janvier.

Essad pacha, à la tête de forces importantes, est entré à Durazzo.

Les insurgés occupent toujours les hauteurs de la ville.

Révolution en Haïti

Le gouvernement du président Davilmar Théodore, dans la république d'Haïti, vient d'être l'objet d'un mouvement révolutionnaire. Cap-Haïtien aurait été attaqué ; la lutte aurait duré vingt-quatre heures ; il y aurait de nombreux morts.

Les Etats-Unis protègent les intérêts des étrangers.

(Le président Davilmar Théodore avait remplacé, il y a à peine quelques semaines, le président Zamor, qu'il avait renversé.)

Echos de partout

MODE MILITAIRE

On pouvait voir, ces jours derniers, dans les rues de Paris, une femme vêtue d'un costume tailleur en drap militaire, de la nouvelle teinte bleutée, orné de passepoils rouges sur plusieurs coutures.

Les boutons du costume étaient en celluloïd noir, les boutonnières agrémentées de deux galons courts à la façon des lieutenants.

Un bonnet de police, également en drap bleuté, complétait cette tenue presque militaire.

Au premier abord, cette hardiesse vestimentaire surprenait quelque peu : on songeait, malgré soi, aux costumes de l'Opéra-Comique. Puis on finit par trouver cette innovation fort agréable.

LE BATAILLON FANTÔME

Un officier français passe à F... dans le département de la N... Il y voit un grand nombre de soldats, pas moins de sept cents, pourvus d'une puissante batterie... de cuisine de campagne, pas moins de cinq cents voitures.

Il s'étonne. Il interroge. Personne ne peut lui dire pourquoi cette troupe est cantonnée là, inactive, depuis trois ou quatre semaines.

Il en réfère au ministère de la guerre.

— Que fait à F... le... bataillon du... régiment d'infanterie ?

La réponse ne se fit pas attendre.

— Vous faites erreur, répliqua le ministère, le... bataillon du... régiment est prisonnier en Allemagne.

Il faut bien se dire que ces choses-là arrivent dans toutes les guerres et dans tous les pays.

Confédération

Corps diplomatique

L'attaché militaire de la légation des Etats-Unis à Berne, major Lawton, a reçu ses lettres de rappel et est parti pour l'Amérique.

Le poste restera vacant pour le moment.

L'impôt de guerre

On nous écrit de Berne :

Le Conseil fédéral a décidé de recourir au procédé suivant pour réaliser son plan d'impôt de guerre :

Une loi constitutionnelle sera soumise à la votation du peuple et des cantons, laquelle autoriserait l'Assemblée fédérale à prélever sur les revenus et la fortune des personnes physiques et morales un impôt de guerre unique.

Le Conseil fédéral présentera aux Chambres, en même temps que cette loi, le projet d'impôt dans tous ses détails, afin que l'opinion publique soit renseignée sur la portée pratique de la sorte de blanc-seing qu'on lui demande.

Le Conseil fédéral estime que l'autorisation préalable qu'il propose dispensera le Parlement d'ajouter au projet d'impôt définitif la clause référendaire. Le peuple dira d'avance si, oui ou non, il est disposé à accepter un impôt de guerre unique.

Le Conseil fédéral voit dans le procédé choisi, non une marque de méfiance, mais un témoignage de confiance dans le peuple souverain.

Certificats pour les colis postaux

On doit joindre aux colis postaux à destination de la France et des pays en transit par la France des certificats d'origine établis en langue française par les autorités locales ou les Chambres de commerce.

Pour la Croix-Rouge

La Direction de l'exposition nationale vient d'émettre, ces jours derniers, une dernière série *d'* de sa loterie de l'exposition, dont le bénéfice est destiné à la Croix-Rouge suisse et aux collectes de secours des cantons.

CANTONS

BERNE

Les deuils dans le clergé jurassien. — On annonce le décès de M. l'abbé Gerster, curé de la paroisse de Mervelier. M. Gerster était âgé de 67 ans. Il a succombé aux suites d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis quelque temps déjà.

Nous reviendrons sur la carrière de ce vénéré prêtre.

Démenti. — Dans les *Cahiers vaudois*, M. Maurice Baud ayant raconté que « les installations électriques du Lœtschberg ont été faites par des maisons de Berlin, pour la Kanderwerk, société anonyme, dont les services, encore en juillet dernier, étaient assurés par un personnel allemand », cette information est catégoriquement démentie. L'usine de Kandergrund, qui fournit l'électricité pour le Lœtschberg, appartient aux Forces motrices bernoises, à Berne, qui l'ont fait construire par leurs ingénieurs. Les génératrices ont été livrées par la maison Brown, Bovert et Cie, à Baden, et les turbines par une maison de Genève. Le personnel d'exploitation est suisse, depuis la mise en exploitation de l'usine.

ARGOVIE

Le château de Hallwyl. — Le comte Walter de Hallwyl a fait don aux archives du canton d'Argovie de tous les documents du château de Hallwyl concernant la famille de ce nom. Ces papiers représentent une collection des plus intéressantes au point de vue de l'histoire de la Confédération.

THURGOVIE

Votation. — Dans la votation cantonale d'hier, la loi sur l'instruction publique, permettant aux écoles cantonales ou collèges d'introduire une septième et une huitième année d'enseignement a été adoptée, par 12,579 voix contre 7997.

VAUD

Clergé catholique-romain. — Le Conseil d'Etat de Vaud a nommé M. l'abbé Joseph Métral, actuellement vicaire à Saint-Joseph (Eaux-Vives), curé de la paroisse de Poliez-Pittet.

VALAIS

Nominations postales. — Sont nommés buraliste à Sembrancher, M. Ernest Voutaz, commis à Zurich, et dépositaire à Bourg-Saint-Pierre, M. Adolphe Moret.

Promotions militaires. — Le Conseil d'Etat a procédé aux promotions militaires suivantes : Est nommé capitaine, le premier lieutenant Rolet Lorétan, de Loèche-les-Bains.

Sont nommés premiers lieutenants, les lieutenants Alfred Jäkle, à Sierre ; Pierre de Werra, de Sion ; Hans Schrœter, de Rarogne ; Marc Morand, de Martigny-Ville ; Albert Schær, à Bâle ; Auguste Lenzin, à Bâle ; Max Dietiker, à Bâle.

Sont nommés lieutenants, les sergents Wendelin Werlen, de Wyler ; Amédée Gentinetta, de Bratsch ; Roland Fleiner, d'Aarau.

VALAIS

D'enterrement des indigents. — Interprétant l'article 23, alinéa c, de la loi sur l'assistance prévoyant que les communes doivent pourvoir à l'ensevelissement décent des indigents décédés dans la commune, le Conseil d'Etat estime que la commune de domicile doit supporter ces frais et ne peut en réclamer le remboursement à la commune d'origine. Le droit de recours, par l'intermédiaire de la commune d'origine, contre les parents de l'indigent tenus à l'assistance, reste réservé.

Le Conseil d'Etat estime également qu'il ne peut être réclamé aucune contribution particulière pour les places au cimetière.

Nouveau médecin. — Le Conseil d'Etat autorise M. le docteur Alfred Germanier, de Conthey, porteur d'un diplôme fédéral, à exercer l'art médical dans le canton.

NEUCHATEL

La crise à La Chaux-de-Fonds. — La grande cité montagnarde a dépensé, jusqu'à ce jour, 214,277 fr. en secours aux civils. En outre, les chantiers de travail et les ouvroirs pour femmes sont en déficit pour une somme de 200,000 fr.

Enfin, il faut ajouter 162,431 fr. affectés aux secours militaires. Si l'on additionne le nombre des personnes secourues, civiles et militaires, on arrive au total de 9000. En outre, il y avait, à la fin d'octobre, une somme de 500,000 francs de locations arriérées.

GENÈVE

Election d'un conseiller d'Etat. — Hier a eu lieu l'élection d'un conseiller d'Etat, en remplacement de M. Vautier, décédé. Il n'y avait pas de lutte. Le seul candidat présenté, M. John Rochaix, radical, a été élu par 4300 voix.

LA SUISSE ET LA GUERRE

L'état sanitaire de l'armée

Communiqué du médecin de l'armée : — Les maladies causées par des refroidissements jouent encore un assez grand rôle parmi nos troupes. L'influenza surtout est très répandue dans certains corps de troupe. Heureusement, le caractère bénin de la maladie permet à la plupart des soldats qui en sont atteints de se remettre complètement, après quelques jours passés à l'infirmerie.

En fait d'autres maladies infectieuses, les cas suivants ont été annoncés durant la semaine du 28 décembre au 3 janvier: 3 cas de scarlatine, 1 cas de rougeole, 5 cas d'oreillons, 3 cas de diphtérie.

On signale 4 décès : 1 par suite de pneumonie, 1 par suite de tuberculose pulmonaire, 1 par suite d'infection générale, et, en outre, 1 suicide, par coup de feu tiré au cerveau.

Nouvelle mise sur pied

A teneur de l'arrêté du Conseil fédéral du 9 janvier 1915, sera de nouveau mis sur pied : le bataillon d'infanterie de forteresse 167, le 20 janvier, à 9 heures du matin, à Lavey-Village. *Les hommes* doivent se munir de vêtements chauds et de souliers ferrés. Ils n'ont pas à prendre de billets de chemin de fer.

Un accident aux forts de Dailly

L'autre jour, aux fortifications de Dailly, un caporal d'artillerie de forteresse, Henri Passera, âgé de 29 ans, et dont la famille habite Belmont, sur Lausanne, a eu le bassin fracturé par une poutre, tombée d'un échafaudage en construction. Transporté à la clinique Saint-Amé, à Saint-Maurice, il y a succombé vendredi soir.

Les honneurs militaires ont été rendus hier, dimanche, à la gare de Saint-Maurice.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La neige dans le Tyrol. — La *Tribuna* de Rome apprend de Trente que des tempêtes de neige ont sévi dans le Trentin et que la couche de neige atteint une épaisseur comme jamais encore on avait vue. Les circulations sont interrompues. A divers endroits, des avalanches sont tombées, et il y a eu plusieurs victimes.

SUISSE

Mortel accident de luge. — Sur la route de Schwanden (Glaris), un nommé Christian Zougg, âgé de 35 ans, célibataire, qui voulait éviter un enfant, a fait une chute avec un grand traîneau, au bas d'un ravin. Le malheureux s'est blessé si grièvement qu'il a succombé peu après.

Broyé par un train. — Samedi soir, en gare de Satigny (Genève), un ouvrier agricole, nommé Pache, âgé de 45 ans, a fait une chute, en voulant monter sur le train partant dans la direction de Genève ; le convoi était en marche. Pache a eu la tête broyée sous les roues.

Les avalanches

Une caravane d'écoliers emportée

Hier matin, dimanche, une caravane d'étudiants a été prise sous une avalanche; au-dessous de la cabane de Parsenn (Le Parsenn est un alpage qui descend du val sauvage de Casana, vers Laret (ligne Landquart-Davos). Il est à une altitude de 2120 mètres.) Deux des skieurs ont pu se dégager et ont apporté la nouvelle de l'accident à Davos-Wolfgang.

La caravane était composée de vingt-deux élèves de l'Institut de Schiers, Ils étaient partis hier matin en compagnie de deux instituteurs, MM. Benziger et Tarnuzzer, pour faire un tour en skis. Arrivés par le premier train à Davos-Wolfgang, ils repartirent, vers 9 h., en deux colonnes, dans la direction de la cabane du Parsenn. Sur la pente au-dessus des premiers chalets, la première colonne fut prise dans une avalanche. La seconde colonne put observer l'accident et se mit immédiatement aux travaux de sauvetage. Elle signala ensuite l'accident à Wolfgang. De cette localité, une colonne de secours d'environ trente hommes fut immédiatement envoyée sur les lieux.

On réussit à délivrer la plupart des skieurs ensevelis ; l'un d'eux cependant, nommé Grünningen, 15 ans, de Zweisimmen (Berne), ne fut pas retrouvé. Un autre, nommé Widmer, de Zurich, du même âge, fut retiré mort ; un troisième, nommé Paul Kindschi, de Davos, âgé de 15 ans lui aussi, mourut pendant le transport.

Huit ouvriers ensevelis

On mande de Schuls (Grisons) que, vendredi après midi, une avalanche a enseveli, près de Samnaun Campatsch, (dernière vallée latérale de l'Engadine, à la frontière du Tyrol), huit hommes occupés à déblayer la neige, sur la route. Cinq d'entre eux ont pu être sauvés ; trois ont été pris sous la masse de neige.

L'accident de la Suvretta

Le corps de Mlle Affolter, victime de l'accident que nous avons relaté dans la vallée de Bevers (Grisons), au cours d'une course de skis, a été retrouvé hier dimanche, derrière l'alpe de la Suvretta de Samaden. Le corps était recouvert d'une épaisse couche de neige.

Des étables balayées

On signale de nombreuses avalanches dans diverses parties du Tessin. Dans la vallée de la Maggia, plusieurs étables ont été emportées avec leur bétail. Une famille a perdu tout son avoir.

Dans la vallée de la Colla, il y a un mètre de neige. Ici encore, des avalanches ont causé beaucoup de dommages.

Lire notre feuilleton : « John le Conquérant », en 4me page.

FRIBOURG

Elections au Grand Conseil du 17 janvier

CERCLE DE LA SARINE

Les représentants du cercle de la justice de paix de Fribourg étaient convoqués au Cercle catholique, samedi soir, pour procéder à la présentation du candidat à la députation destiné à remplacer le regretté M. le conseiller d'Etat Cardinaux. Cent et quelques délégués étaient présents. Aux premiers rangs figuraient MM. les conseillers d'Etat Deschenaux et Savoy ; M. le député aux Etats Ernest Weck, syndic de Fribourg ; M. le conseiller national Wuilleret ; MM. les conseillers communaux Brulhart, Menoud et Nouveau.

En l'absence du président du comité conservateur de la ville, M. le conseiller d'Etat Python, ce fut M. le syndic Weck qui ouvrit l'assemblée et introduisit le débat.

M. le député Berset, président du Tribunal, rappela dans les termes les plus élevés la mémoire de l'homme d'Etat qu'il s'agissait de remplacer au sein de la députation de la Sarine. Il montra en M. Cardinaux un patriote qui, appelé à exercer son activité dans le domaine des travaux publics, sut y voir à la fois loin et haut, aussi pleinement conscient des besoins actuels du pays que de son avenir économique. Il salua en lui un initiateur et un créateur, dont les œuvres s'imposent à la reconnaissance des générations.

Le comité conservateur de la ville a songé pour remplacer le vénéré magistrat au sein de notre Parlement cantonal, à un homme dont l'éloge est dans toutes les bouches et qui honore son pays par sa science, son travail et ses vertus : **M. le docteur Gustave Clément.**

De vifs applaudissements saluent l'annonce de cette candidature.

M. Berset résume en phrases éloquentes les mérites de l'éminent praticien qui est l'honneur de notre corps médical, où se rencontrent tant de talents et de dévouements. Fribourg, ville universitaire, siège déjà de nombreuses et brillantes cliniques et bientôt, espérons-le, d'une faculté de médecine, ne saurait se faire plus d'honneur et rendre un plus juste hommage à la science et au mérite qu'en appelant au sein de sa députation M. le docteur Gustave Clément. Ce sera enrichir notre Grand Conseil d'une lumière précieuse pour les débats où seront en jeu nos institutions hospitalières et médicales.

Une salve d'applaudissements accueille les paroles de l'orateur. Et lorsque le Président de l'assemblée donne lecture d'une lettre de M. le docteur Clément dans laquelle celui-ci fait part des scrupules qu'il éprouve à accepter une charge dont il aura de la peine à concilier les exigences avec ses occupations professionnelles, d'unanimes protestations s'élèvent contre l'excessive modestie dont cette lettre témoigne. M. le syndic Weck, interprète fidèle des sentiments de l'assemblée, dit que celle-ci voit dans la délicatesse de conscience de M. le docteur Clément une raison de plus de lui donner sa confiance ; qu'elle est persuadée, au reste, que, une fois élu, même s'il ne pouvait assister à toutes les séances de l'assemblée législative, il pourra lui consacrer, dans les questions les plus importantes, assez de temps pour qu'elle profite largement de son expérience et de ses conseils. M. le docteur Clément ne saurait donc se dérober à l'appel de ses concitoyens, qui voient en lui le candidat idéal d'une ville universitaire. *(Applaudissements répétés.)*

A l'unanimité, M. le docteur Gustave Clément est proclamé candidat à la députation pour le cercle de Fribourg pour être présenté comme tel à l'assemblée du district, à Posieux.

On traite ensuite la question de la représentation de la Fédération ouvrière fribourgeoise au Grand Conseil. Un second représentant sera accordé à cette association si méritante à l'occasion du prochain renouvellement général de l'autorité législative.

Puis M. le syndic Weck fait un exposé plein d'intérêt sur l'activité de l'autorité communale au cours de l'année 1914. Les délégués conservateurs ont pu juger de la conscience avec laquelle leurs représentants au sein du conseil communal de la capitale ont rempli leur mandat.

M. le conseiller national Deschenaux traite les questions fédérales à l'ordre du jour dans les graves circonstances actuelles et met en lumière le rôle de la droite catholique des Chambres.

L'un et l'autre orateur ont été chaleureusement applaudis.

L'assemblée est levée, après quelques mots de M. Paul Menoud, qui invite les délégués à se rendre nombreux à Posieux, le lendemain, pour y acclamer le candidat de la ville de Fribourg.

* * *

Près de cent vingt représentants des communes se sont rencontrés hier après midi, au lieu des rendez-vous traditionnels du parti conservateur de la Sarine. M. le député Menoud, président du comité du district, a souhaité la bienvenue aux délégués et a évoqué la mémoire de M. le conseiller d'Etat Cardinaux, tant de fois applaudi dans les assemblées de Posieux. M. Menoud a fait part ensuite de la présentation de la ville de Fribourg et exprimé l'espoir que le candidat choisi rallierait l'unanimité des suffrages.

M. Ernest Weck, député aux Etats, souligne quelques-unes des qualités éminentes du docteur Clément, sa modestie, sa charité, son dévouement d'apôtre envers ses malades.

M. le conseiller national Wuilleret traite de la situation faite aux paysans par la guerre et rend hommage au patriotisme des agriculteurs suisses.

M. Dessonnaz, rédacteur à la *Liberté*, parle de la guerre au point de vue suisse et catholique.

Après une brève discussion, et sur la proposition de la délégation de Fribourg, l'assemblée, unanime, aclame **M. le docteur Clément** comme candidat à la députation dans la Sarine, pour l'élection du 17 janvier.

CERCLE DE LA SINGINE

Nous apprenons que les délégués des communes de la Singine ont proclamé la *candidature* de **M. Marcel Vonderveid,** conseiller d'Etat, comme député en remplacement de feu M. Bæriswyl.

Pour les orphelins belges

Listes précédentes	13,245.30
47me liste	
Anonyme de Bouloz (Veveyse)	3
M. Robert Dossenbach	5
Mme S., Guin	1
Un chœur mixte de la Ville	22
M. Philippe Broye, Nuvilly	5
Ecole des filles de Cressier-sur-Morat	10
Ecole des garçons et cours de perfectionnement, Cheyres	17.50
Ecole des garçons de Villarepos et leur maître	15.80
Les élèves de l'école de Givisiez	11.40
Famille Bulliard, instituteur, Givisiez	5

Conférence de M. G. de Montenach

Nous rappelons que c'est ce soir, lundi, à 8 heures, que M. G. de Montenach donnera, dans une des salles du Cercle catholique, sa conférence qui a pour titre : *Guerre et Patrie.*

Les membres du Cercle catholique, ceux des deux sections (messieurs et dames) de l'Association catholique suisse ainsi que les jeunes gens des sous-sections paroissiales sont instamment et cordialement invités à y prendre part.

Les personnes qui s'intéressent à la question traitée et qui ne font pas partie des associations ci-dessus seront également les bienvenues.

Conférences religieuses pour les dames et les jeunes filles

Aujourd'hui lundi, 11 janvier, à 8 h., et demain mardi, 12, à 6 h., conférences d'instruction religieuse pour les dames et pour les jeunes filles, dans les salles supérieures de la Banque d'Etat.

Les Staviacois à la guerre

Nous avons donné dernièrement les noms de sept Staviacois se trouvant sur le théâtre européen de la guerre. A cette liste, nous pouvons ajouter les noms de MM. Lucien et Louis Arnoux, issus d'une famille française établie à Estavayer depuis 1870, et neveux de M. Charles Arnoux, le fondeur de cloches bien connu, qui, lui-même, combattit dans l'armée française en 1870. Un autre Staviacois est sur le front, M. Maurice Marmier, fils de feu M. Laurent Marmier, contrôleur des hypothèques.

Soirée théâtrale et musicale

Hier soir, dimanche, la Société de Belles-Lettres a donné, pour la seconde fois, sa soirée musicale et théâtrale. Le public y est venu de nouveau extrêmement nombreux.

Mme Arnold Bourgknecht se faisait entendre pour la première fois chez nous. Sa voix, des plus sympathiques, lui a valu les vifs applaudissements de toute la salle.

Mme Biarga et M. de Graffenried, dont l'éloge n'est plus à faire, ont été de nouveau très appréciés dans les *Contes d'Hoffmann* d'Offenbach.

Un petit orchestre a donné, avec brio, deux morceaux de circonstance.

Mme Lombriser-Stœcklin a tenu avec son habileté habituelle le piano d'accompagnement.

La partie littéraire n'avait pas changé. Tous les acteurs ont mis dans leur rôle toute la variété de leur jeu.

Les tirades patriotiques de la pièce de Coppée, dans l'interprétation desquelles M. Raoul de Weck a mis beaucoup de puissance et de talent, ont été chaudement applaudies.

Grand concert de bienfaisance

La « Mutuelle » organise, avec les enfants de l'orphelinat bourgeoisial, un grand concert, qui aura lieu le dimanche 31 janvier, à 5 h. du soir, dans la salle de la Grenette. La recette sera affectée aux œuvres scolaires et aux soupes populaires de notre ville.

Nous annonçons au public qu'il aura le plaisir d'entendre Mme Georges Andina, nièce de M. Ketten, directeur du conservatoire de Genève.

Mme Andina, qui met si aimablement sa superbe voix au service de la charité, n'est pas une inconnue à Fribourg, et sa réputation de véritable artiste n'est plus à faire.

Nous reviendrons sur le programme très varié de ce concert. Nous sommes persuadés qu'un nombreux public ira applaudir la cantatrice, notre vaillante Mutuelle, nos chers orphelins, et cela d'autant plus que cette charmante soirée sera entièrement au profit d'œuvres locales.

Le prix des denrées

La revue commerciale de l'*Epicier suisse* nous apprend que les cours des sucres sont très fermes, que le prix des cafés reste stationnaire, que les légumes secs restent introuvables, que la semoule de blé est en hausse sensible, que l'orge est introuvable et que les pruneaux secs manquent toujours.

La pêche sur le lac de Neuchâtel. — Les pêcheurs du lac de Neuchâtel ont fait d'assez bonnes affaires pendant les derniers mois de 1914. La nouvelle année, par contre, ne leur est guère favorable pour le moment, le lac étant continuellement agité. Les braves pêcheurs en sont encore à attendre leurs étrennes.

La dernière batelière. — On annonce la mort d'une riveraine du lac de Morat, connue à quelques lieues à la ronde sous le nom de Lily la batelière ; sur sa porte, à *Motier*, on pouvait lire cette inscription : « Fille Bovet, batelière. » Elle pratiqua longtemps, avec sa sœur, le métier de passeuse, transportant sur sa barque, d'une rive à l'autre, voyageurs ou marchandises. Le service régulier de la navigation mit fin à son petit commerce. La dernière batelière du lac de Morat est morte à 82 ans.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 ½ h., répétition au local.

Orchestre de la Ville. — Répétition générale urgente ce soir lundi, à 8 ½ h., au Collège. Présence indispensable.

Association populaire catholique, ville de Fribourg, section des Dames. — Les membres de la section des Dames sont chaleureusement invités à la conférence qui sera donnée ce soir, à 8 h., au Cercle catholique par M. G. de Montenach, président central romand de l'Association, sur « La Guerre et la Patrie ».

Cercle catholique. — Ce soir lundi à 8 h., conférence de M. G. de Montenach : « La Guerre et la Patrie ». Les membres du Cercle et leurs familles sont invités cordialement.

MEMENTO

A l'institut de Hautes Etudes, villa des Fougères, ce soir lundi, à 5 h., conférence de M. l'abbé Ducrest, bibliothécaire : *L'ancien pensionnat des Jésuites à Fribourg.*

Demain mardi, à 5 heures, conférence du R. P. Allo : *La vie chrétienne.*

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

3 janvier. — Jenny, Otto, fils d'Edouard, ouvrier brasseur, de Dirlaret, et d'Alphonsine, née Lauper, rue des Alpes, 32.

Meuwly, Jean, fils d'Aloys, technicien, de Liebistorf, et de Rose, née Zellweger, Pérolles, 55.

4 janvier. — Piller, Lydia, fille d'Alphonse, *manœuvre, de Saint-Ours,* et de Catherine, née Heimo, rue d'Or, 105.

Décès

3 janvier. — Broye, Henriette, fille de Jean et de Marie, née Guidi, rentière, d'Estavayer-le-Lac, 82 ans, rue de l'Hôpital, 11.

Meuwly, Blanche, fille de Christophe et de Célestine, née Vonlanthen, de Saint-Antoine, 2 mois, rue du Lycée, 2.

Andria, François, époux d'Augustine, née Folly, employé C. F. F., de Fribourg, 68 ans, Neuveville, 93.

4 janvier. — Gicot, Maurice, époux de Marie, née Favre, ingénieur, du Landeron, 50 ans, Avenue de la Gare, 29.

Butty, Antoine, époux de Célina, née Théraulaz, instituteur, de Rueyres-les-Prés et Ursy, 62 ans, rue de l'Hôpital, 19.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
Du 11 janvier

BAROMÈTRE

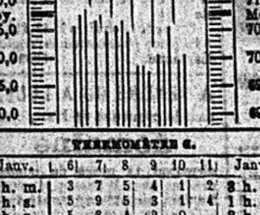

THERMOMÈTRE C.

Janv.	6	7	8	9	10	11	Janv.
8 h. m.	3	7	5	4	1	2	8 h. m.
1 h. s.	5	9	5	3	1	4	1 h. s.
8 h. s.	5	8	4	2	0		8 h. s.

HUMIDITÉ

	6	7	8	9	10	11	
8 h. m.	86	94	97	86	90	94	8 h. m.
1 h. s.	90	94	90	86	86	94	1 h. s.
8 h. s.	90	86	81	86	86		8 h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich 11 janvier, midi.

Situation troublée. Vent d'ouest. Neige dans le Jura.

Dernière heure

LA GUERRE EUROPÉENNE

Les bombes d'aéroplanes

Milan, 11 janvier.

De Berlin au *Corriere della Sera :*

Des nouvelles de Copenhague assurent que des avions allemands ont jeté de nouveau des bombes sur Armentières et Hazebrouck. Ils ont été poursuivis par des aviateurs anglais, mais ils ont réussi à s'échapper.

Expédition de zeppelins

Londres, 11 janvier.

P. T. S. — Le *Daily Express* raconte que les préparatifs, en vue d'une attaque aérienne contre l'Angleterre, avancent ferme. Le comte Zeppelin espère avoir, à la fin de janvier, sept ballons à disposition. Il prendrait en personne le commandement de la flottille qui dirigerait ses attaques contre la ville de Londres et la flotte anglaise. Cent aviateurs se seraient inscrits pour prendre part à l'expédition.

Le défenseur de Liége

Paris, 11 janvier.

(Havas.) — Le buste du défenseur de Liége, le général Léman, œuvre du sculpteur belge Ignace Galb, a été inauguré, hier dimanche après midi, en présence de cinq mille personnes.

Rencontre de trains militaires

Milan, 11 janvier.

De Bâle au *Secolo :*

Une rencontre de trains militaires s'est produite à Batilly (Lorraine française) ; il y aurait 19 morts et 40 blessés.

La Chambre française

Milan, 11 janvier.

De Paris au *Corriere della Sera :*

Demain mardi, s'ouvre la session ordinaire de la Chambre française. On assurerait la permanence du parlement pendant cinq mois. Quant aux 220 députés soldats, le ministre de la guerre a décidé que ces députés devront reprendre leur service dans l'armée trois jours après la fin de la session.

Bulletins russes

Pétrograd, 11 janvier.

Communiqué de l'état-major du généralissime, le 10 janvier à midi 20 :

« Sur la rive gauche de la Vistule, on ne signale que des combats partiels contre les Allemands. Dans la nuit du 8 au 9 janvier et dans la journée du 9 janvier, les Allemands ont prononcé quatre attaques dans le secteur au nord du village de Soucha (sur la rivière du même nom, à 30 km. à l'ouest de Varsovie). Toutes ces attaques ont été repoussées par nos contre-attaques. Près de la métairie de Dolovaska (même région), un petit détachement de nos troupes a assailli soudainement les Allemands qui s'approchaient de notre ligne au moyen de la sape, les a accablés de grenades à mains et délogés, puis a occupé une partie des tranchées ennemies. Dans la région de la métairie de Moghely, un régiment a progressé et occupé une partie des tranchées allemandes, où il s'est fortifié.

« Sur le front autrichien, pas de changement important. Nos attaques ont été couronnées de succès. Les Autrichiens se retirent partout des districts attaqués. Nous avons fait des prisonniers. »

Pétrograd, 11 janvier.

L'état-major de l'armée du Caucase communique le 10 à minuit :

« Le combat aux environs de Kara-Ourgan continue avec la même obstination. Sur les autres fronts, il n'y a aucune modification essentielle. »

L'armée russe

Milan, 11 janvier.

On mande de Paris au *Corriere della Sera :*

Le *Daily Mail*, édition de Paris, apprend de Pétrograd que la classe de 1915 va être appelée prochainement sous les drapeaux. L'armée russe en serait augmentée de 580,000 hommes.

La misère en Galicie

Milan, 11 janvier.

De Rome au *Corriere della Sera :*

Mgr Sapieha, évêque de Cracovie, adresse à tous les peuples civilisés un émouvant appel en faveur de la Galicie. Le prélat dépeint la situation terrible du pays. « La dévastation, dit-il, y embrasse un territoire quatre fois plus grand que la Belgique, malheureuse au même degré que nous. Aucune plume ne saurait décrire ce tableau de désolation et de misère. » Mgr Sapieha termine en faisant appel à la sympathie et à la générosité des populations chrétiennes.

En Palestine

Milan, 11 janvier.

De Paris au *Corriere della Sera :*

Le *Daily Mail*, édition de Paris, reçoit du Caire la nouvelle que l'évêque catholique de Jaffa a été condamné à mort par contumace, pour avoir prêché en faveur des alliés contre les Turcs.

La marche contre l'Egypte

Milan, 11 janvier.

De Londres au *Corriere della Sera :*

A la tête des troupes turques qui se préparent à marcher contre l'Egypte se trouve le général allemand Falkenberg, qui a son quartier général à Damas. Dans un seul corps d'armée turc se trouvent 1200 officiers allemands.

Les Anglais en Egypte

Le Caire, 11 janvier.

M. Hancy-Mac Mahon, le nouveau haut commissaire, est arrivé.

La flotte franco-anglaise méditerranéenne

Milan, 11 janvier.

De Trieste au *Corriere della Sera :*

Selon une dépêche de Sofia, la flotte anglo-française ferait une sorte de blocus du port bulgare de Dedeagatch, sur la mer Egée.

Les mines flottantes

Rome, 11 janvier.

Le *Giornale d'Italia* apprend de Venise :

On mande de Chioggia (Vénétie) qu'un bateau de pêche a vu trois mines qui s'en allaient à la dérive. Il put en remorquer deux. Des remorqueurs sont partis à la recherche de la troisième.

Le général Galliéni

Milan, 11 janvier.

Le correspondant parisien du *Corriere della Sera*, après avoir fait les portraits, dans son journal, des généraux Joffre et French, publie une étude sur le général Galliéni, gouverneur militaire de Paris. Le général serait, selon lui, d'origine lombarde.

Le prix Nobel

Milan, 11 janvier.

On mande de Paris au *Secolo :*

La presse norvégienne propose que le prix Nobel pour la paix soit attribué au roi de Suède, qui a, par la réunion de Malmö, assuré la paix en Scandinavie.

Italie et Saint-Siège

Rome, 11 janvier.

Le correspondant du *Corriere della Sera* pour le Vatican, parlant des prétendues préoccupations du Vatican au sujet de l'entrée en scène de l'Italie et des conséquences que pourrait avoir cette entrée en scène pour le Saint-Siège, déclare qu'il n'y a eu à ce sujet aucune démarche et aucune négociation entre le Vatican et le gouvernement italien.

Milan, 11 janvier.

L'*Italia* publie un article du comte Soderini, député catholique, dans lequel sont racontées les négociations qui ont eu lieu entre Léon XIII et Ménélik, en vue de la libération des prisonniers italiens après la bataille d'Adoua.

Le comte Soderini, qui a été mêlé lui-même aux négociations montre que, si l'initiative du Pape n'a pas réussi, la faute en fut au président du gouvernement italien, M. di Rudini, qui craignait un trop grand accroissement du prestige de la Papauté.

Arrestation

Bellinzona, 11 janvier.

La police a arrêté, à Lugano, M. Lorenzo Fini, avocat à Gênes, recherché pour chantage.

Avalanches en Haute-Italie

Brescia, 11 janvier.

L'avalanche tombée à Corteno a surpris ses victimes à six heures du matin, en plein sommeil. Une centaine d'alpins, venus d'Edolo, le lendemain, au secours des victimes, les ont ensevelies. Ce sont une veuve de 43 ans avec son fils âgé de 16 ans, un autre jeune homme de 17 ans et un enfant de 4 ans. La femme d'un blessé survivant a été étouffée, ses appels n'ayant pas été entendus pendant 14 heures.

SUISSE

Les missions de la Suisse

Berne, 11 janvier.

Le Conseil fédéral a chargé ses représentants à Paris et à Berlin de mettre à la disposition des gouvernements auprès desquels ils sont accrédités, pour le cas où une entente interviendrait au sujet du rapatriement des militaires définitivement invalides, la Croix-Rouge suisse et les trains sanitaires de l'armée nécessaires pour effectuer les rapatriements.

Les avalanches

Davos, 11 janvier.

Le jeune von Grünigen, victime de l'avalanche du Parsenn (voir 3me *page*), a été retrouvé hier soir, dimanche, étouffé dans la neige.

Tué par un train

Sankt-Margrethen (Saint-Gall), 11.

A l'entrée de la gare, un train rapide a tamponné et tué un homme âgé qui s'était engagé sur la voie.

L'accident de la Suvretta

Zurich, 11 janvier.

La *Nouvelle Gazette de Zurich* apprend que le corps de Mlle Affolter, victime de l'accident de la Suvretta (voir 3me *page*), a été retrouvé par des patrouilles militaires. Le corps était recouvert d'à peine un doigt de neige. Mlle Affolter a dû tomber d'un rocher d'une certaine hauteur. De la position du corps, on croit pouvoir conclure que la malheureuse n'a pas été entraînée par une avalanche, ainsi que le prétendait son compagnon de course, M. Volmar. La conduite de ce dernier suscite de vifs commentaires.

17 Feuilleton de LA LIBERTÉ

John le Conquérant

PAR PAUL VAUTIER

Un monsieur en redingote noire passe dans la rue Corvoiserie, puis le timbre de la maison Heurteloup vibre longuement. C'est le maire qui vient feuilleter un nouveau périodique et commenter avec la libraire les faits divers de sa ville.

Lorsque l'*Angelus* sonne midi, une animation plus vive se produit dans les rues. La presse de l'imprimerie suspend son déclanchement monotone, mais derrière les vitres des cafés, les bonnes redoublent d'activité, tandis que d'un côté et d'autre s'échappent deux flots : les ouvriers de tannerie, le litre sous le bras, et les écoliers, le cartable dans le dos, qui poussent un caillou du bout de leur pied.

Par la rue des Cateliers, sur la place de l'église, le long du quai, à la tombée du jour, on voit revenir en amazone sur son âne blanc, dans le cliquetis des brocs, une jeune laitière des environs, dont la figure naïve s'encadre si joliment, le dimanche, du capuchon froncé à petits plis de sa mante d'indienne rouge. Elle va de porte en porte verser le lait aux ménagères, pendant que sa monture l'attend patiemment au bord du trottoir, en agitant ses longues oreilles.

Roulbec n'a pas de symbole plus coloré, plus approprié et plus gracieux que cette cauchoise, car elle est, pour la vieille cité, ce que fut, pour le Vieux-Paris du XV^me^ siècle, la jolie et sauvage Esmeralda, inséparable dans le souvenir de son célèbre cabri aux cornes dorées.

Hélas ! sous le ciel violacé de l'automne, que les arbres dénudés des jardins marbrent de leurs fines ramures, la petite ville, à de certaines heures, semble morte. Il faut, pour la ranimer, que le cabriolet du médecin traverse les rues. S'il pleut, les roues grésillent sur la terre mouillée, et si la neige voltige sur la capote, tapisse le sol, l'on n'entend plus que le grelot du cheval.

Aux jours de marché, Roulbec se métamorphose.

Une invasion, une tumultueuse invasion — mais si naturelle celle-là ! — égaye son décor de maisons vétustes qui rattachent au passé par un lien sacré, indestructible, la foule des paysans venus des communes d'alentour. Dans leurs chars crottés, ils se ruent en maîtres dans la ville ancestrale, ces vigoureux types de la race, dispersant les groupes autour d'eux, du mot des conquérants : « Faites-mé de la plache, vos autes ! » Car ce décor est bien le leur, à ces hommes en blouse, au patois fleurant la ferme natale et qui, plantant eurs étaux sur la place, ont l'air d'exposer au regard de leur vieille église, pour qu'elle les bénisse, les produits du sol dont ils remuèrent opiniâtrément les entrailles fécondes.

Aussi, l'église gothique — en douce aïeule normande aux riches dentelles, dont le haut hennin est cette flèche brodée que le soleil dore et qu'enveloppe de mousseline une brume légère — contemple ce spectacle qu'elle aime. Et, dominant les appels, les cris, les marchandages, les disputes, l'âpre conquête des gros sous, le *struggle for life* campagnard, sa voix, altérée par les ans, tinte plus allègrement les heures !

L'hôtel de la Planquette, dans ces jours-là, regorgeait de monde.

Une file de voitures alignaient leurs brancards, devant l'entrée, dans le ruisseau ; une autre file encombrait la cour où circulaient les paysans.

Francine, en tablier rose et la serviette sur l'épaule, allait et venait de la cuisine à la grande salle, apportant les carafes de cidre, les soupières fumantes. Elle aidait les servantes appelées de tous côtés en même temps, calmait d'une phrase heureuse les affamés qui frappaient leur verre à petits coups, souriait aux pensionnaires, dont la voix se perdait dans le brouhaha, afin de leur faire prendre patience : « Voilà Monsieur Louis, tout de suite, on vous sert ! », époussetait une table ici, enlevait là un couvert, répondait aux saluts des entrants, ouvrait la porte aux sortants : « Au revoir, Monsieur Gaston, merci ! » Dans l'atmosphère enfumée de la salle, elle évoluait ainsi — avec une distinction de maintien la signalant comme la fille de la maison — parmi les rustres attablés, dont les éclats de rire éraillés couvraient sans peine sa voix fine et claire qui transmettait leurs commandes à l'office.

Elle aimait ce mouvement enfiévré qui exerçait sur elle l'action bienfaisante d'un sport. Si mélancoliques que fussent ses pensées, jamais elles ne lui donnaient cette apathie qui l'eût incitée à négliger son rôle. Par affection pour ses parents, par amour-propre, elle prenait toujours à cœur leurs intérêts qui étaient aussi les siens, et elle était si bien l'âme de cette hôtellerie qu'on ne pouvait la nommer sans songer à Francine.

Mais dans l'intervalle des repas, lorsqu'elle tricotait ou repassait du linge, une lassitude la gagnait souvent. Il fallait si peu de chose pour l'évoquer, John ! Un passant entrevu par la croisée et de haute taille comme lui, cette table d'hôte où chaque jour il prenait place avec cette correction qui plaisait tant à Francine chez ce jeune homme, une intonation venue on ne sait d'où et qui rappelait sa voix, un arome de cigarette anglaise égaré dans l'air on ne sait comment, oui, moins que cela encore, et, les yeux d'une fixité rêveuse, l'aiguille appuyée contre ses lèvres, elle souriait doucement. Et sa pensée, tel un goéland aux ailes de neige, partait d'un trait là-bas, vers lui, traversait la Manche aux flots verts.

Comme elle souhaitait alors que les journées se succédassent vite, très vite, la fortifiant dans l'espoir d'un retour possible de son ami !

Le doute l'effleurait-elle, Francine repassait dans sa mémoire les paroles qu'il avait dites, dont certaines si profondément gravées, qu'elle eût reconstitué toute une conversation tenue un jour entre elle et lui !...

« S'il m'oubliait pourtant, se répétait la jeune fille, s'il allait donner raison aux avertissements des mères expérimentées ! Que de rencontres, à Londres, peuvent, en effet, me détourner de son souvenir ! »

Par ce qu'elle en savait, elle cherchait à se représenter son home, sa famille, ses habitudes, aidée en cela par les réminiscences des romans classiques.

Comme ces Anglais sont réservés, peu expansifs ! Un Français eût fait sonner haut sa fortune, eut tâché d'éblouir par l'exposé de ses occupations, de ses projets. Mais, le vrai John Marlow, celui qui parlait anglais, le connaissait-elle ? Non, certes. Le mystère même qui l'enveloppait le rendait, il est vrai, plus séduisant encore, l'idéalisant comme un héros de légende, vu à travers le prisme d'une imagination ardente.

Oh ! la monotonie des dimanches gris, des dimanches de pluie ou de soleil ! Oh ! la tristesse des jours de fêtes ! Quand il lui fallait sortir en ville en compagnie de ses parents occupés à saluer les connaissances qu'on rencontrait, des clients bien souvent, jamais elle ne consentait à prendre avec eux cette route de la Guerche, qui menait à la Tour de Roblon. C'eût été une action profane, tandis que, seule, y accomplissant un pèlerinage ému, elle croyait sentir — grâce au Souvenir qui fait les présences invisibles — John cheminer à son côté.

Parfois, on allait voir l'Union sportive Roulbécaise matcher dans la prairie, mais ces faux Anglais bariolés d'orange et de noir, de vert et de rouge, rejetant le ballon de la tête, du dos ou du genou et se le disputant dans la boue, n'intéressaient guère la jeune fille. Ils s'éloignaient trop de son idéal !

Puis elle et sa mère se rendaient aux Vêpres déjà commencées, alors que s'illuminaient les vitraux et que de la place s'entendait le chant des psaumes et le mugissement saccadé de la basse.

(A suivre.)

Cartes postales illustrées militaires

La Maison « Photo et Karten-Centrale », à Zurich, vient d'éditer une série de cartes postales illustrées, d'un joli coloris. Elles représentent les soldats suisses des différentes armes dans leur nouvel uniforme et intéresseront tous ceux qui voudront voir nos soldats dans leur nouvelle tenue.

---

†

Madame Ernestine Favre et ses enfants, à Fribourg ; Monsieur Joseph Favre et ses enfants, à Sorens ; Monsieur et Madame Alphonse Favre et ses enfants, à Marsens ; Mademoiselle Clémentine Favre, à Rossens ; Monsieur et Madame Barras-Favre et leurs enfants, à La Corbaz ; les familles Siffert, à Corserey ; Motta, à Belfaux ; Rossmann, à Fribourg ; Favre, à Rossens ; Favre, à Payerne ; Philipona, à Fribourg ; Monsieur et Madame Théophile Paradis, à La Roche ; les familles Roulin-Paradis, à Treyvaux ; Théraulaz-Paradis, en France ; Paradis, en Tunisie ; Tinguely, Risse et Amey, à La Roche, et tous leurs amis et connaissances ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Emile FAVRE

cafetier

décédé samedi matin, après une pénible maladie, à l'âge de 38 ans, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mardi 12 janvier, à 8 ½ h., à l'église de Saint-Nicolas.

Départ de la maison mortuaire : rue de Lausanne, nº 2, à 8 h. 20.

R. I. P.

†

Société des Cafetiers

Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté collègue

Monsieur Emile FAVRE

café du Cheval Blanc

L'office d'enterrement aura lieu à la collégiale de Saint-Nicolas, mardi 12 janvier, à 8 ½ h.

R. I. P.

†

Monsieur et Madame Emile Caussin ; Madame et Monsieur Fasel-Huber et sa famille, à Fribourg ; Monsieur Joseph Huber, à Mullan (Isaho), Amérique ; Monsieur et Madame Henri Huber et sa famille ; les familles Huber, Broby-Fasel, Buchs-Fasel ; Fasel-Hermann, à Fribourg ; Péchon, à Paris, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie CAUSSIN

née Huber

leur chère mère, belle mère, sœur et tante, décédée pieusement le 11 janvier, à l'âge de 76 ans, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Nicolas, le mercredi 13 janvier, à 8 ½ heures.

Départ de la maison mortuaire : rue de Lausanne, 57, à 8 ½ heures.

R. I. P.

M^lle^ Marie Wahl, décédée le 5 janvier, à Tavel, a légué un certain montant à ses filleuls. Ceux-ci sont invités à s'annoncer jusqu'au **31 mars**, sous peine de forclusion, à l'exécuteur testamentaire, **M^e^ A. Andersel**, avocat, **Fribourg**. 223

JEUNE FILLE

sérieuse, **demande place** pour tout faire, dans un petit ménage. Bonnes références.

S'adresser sous H 111 F, à *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.* 226

Vendez vieux dentiers à Corpaaux, rue des Alpes, 19, Fribourg.

D^r^ A. FAVEZ, *american dentist*
Lauréat of Laval University Dental School

FRIBOURG — Tous les jours, avec collaboration d'un assistant porteur du diplôme fédéral.
CHATEL-SAINT-DENIS — *Hôtel-de-Ville* — Vendredis et sur rendez-vous.

Almanach du Pèlerin

Prix : **50 centimes**

En vente à la Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas et à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, FRIBOURG

CHAUFFAGE

Pour toutes vos réparations ou transformations à votre chauffage central, adressez-vous à la **CALORIE**, *rue du Tir, 12, Fribourg.* H 4780 F 4626

Téléphone Nº 1.44

VENTE DE BOIS

L'office des faillites de la Veveyse vendra, **jeudi 14 janvier prochain**, à 1 h. de l'après-midi, à la scierie *Oscar Vienne*, à *Granges*, divers lots de planches, plateaux, billons, carrons, poteaux, bois à brûler, etc., etc., ainsi qu'une faucheuse à deux chevaux avec accessoires.

Payement au comptant. H 109 F 224
Châtel-Saint-Denis, le 9 janvier 1915.

Le préposé aux faillites : **G. Bonjour.**

La Banque Populaire de la Gruyère
Avenue de la Gare, à BULLE

PAIE POUR DÉPOTS

Sur obligations à 3 ans de terme (titres nominatifs ou au porteur) **5 %**
En Caisse d'épargne (versements depuis 1 fr.) **4 ¼ %**
En compte courant à vue **4 %**

Les versements peuvent aussi être faits à tous les bureaux de poste, à notre compte de chèques **II 188.**

MODÈLE — DÉPOSÉ
SI VOUS TOUSSEZ prenez les véritables BONBONS aux BOURGEONS DE SAPIN
Méfiez-vous des imitations EXIGEZ LE NOM LAURENT ET ROSSIER
20 ANS DE SUCCÈS
Henri Rossier, Lausanne

On demande à louer

pour le 22 février prochain, **un domaine** de 30 à 50 poses.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg*, sous H 89 F. 203-60

Belles chambres meublées
A LOUER

S'adresser à **M^me^ Schlæpfer**, *professeur, Gambach, nº 1.*

Fabrique de draps, Entlebuch, **BIRRER, ZEMP & C^ie^**
Seule fabrique de draps, à Entlebuch

Exposition nationale Berne 1914 : Médaille d'or collective

Nous portons à la connaissance de notre honorable clientèle ainsi qu'au public en général que, malgré l'état de guerre actuel, nous maintenons complètement notre fabrication et nous recommandons pour la livraison, en n'importe quelle quantité, de belles et solides **étoffes laine et milaine pour vêtements d'hommes et de dames, couvertures de lits et de chevaux, laine à tricoter.** En envoyant de la laine de mouton ou lainages (déchets de draps de laine ou de tricotages), prix considérablements réduits. Echant. et prix cour. franco à disposition. Adresse suffisante : *Tuchfabrik Entlebuch.*

VIENT DE PARAITRE :

HISTOIRE

DE

LA VALSAINTE

par **Dom A. Courtray**

Magnifique volume, grand in-8º, de 506 pages

Prix : **4 francs**

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas
et à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Vente d'immeubles

L'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, à son bureau, **mardi 19 janvier**, dès 3 h. de l'après midi, la part de Félix Python, aux immeubles désignés sous art. 482a et 482b du Registre Foncier de Fribourg, Neuveville nº 71, comprenant maison à 12 logements, caves et place. 219

La vente de cette part aura lieu à tout prix.

Machine à coudre

Belle occasion, à vendre pour **65 fr.**, une machine à coudre à main ayant coûté 120 fr., état de neuf.

S'adresser au **magasin Daler & C^ie^**, *9, avenue de la Gare.* 216

A louer à Bulle

2 jolies chambres meublées, bien situées.

S'adresser à **M. G^ve^ Martin**, propr., **Bulle** (Gruyère). 221

On demande à acheter d'occasion, des

MOTEURS

à courant continu de 1 HP et de 2 HP.

Offres sous chiffres M 14,419 L, à l'agence Haasenstein et Vogler, Lausanne. 5039

A VENDRE OU A LOUER

dans la commune de Marly : un

domaine

d'environ 14 poses de bonnes prairies avec beaucoup d'arbres fruitiers, **moulin agricole** avec machine à nettoyer, 2 meules françaises, grande force hydraulique, 3 fontaines intarissables, grange neuve, et une

scierie

de bon rapport avec 4 chambres d'habitation et cuisine. La scierie peut aussi être louée séparément.

Entrée de suite ou selon entente.

Pour renseignements, s'adresser à **M. Amédée Andrey, Ameismühle, près Tavel.**

Contre la chute des cheveux
Contre les pellicules
Contre les démangeaisons du cuir chevelu
UTILISEZ LA

CANADOLINE

lotion antiseptique dont les résultats étonnants sont confirmés par de nombreuses attestations. En vente dans tous les magasins de coiffeurs, parfumeries, drogueries et pharmacies. — Seuls fabricants : **CLERMONT & E. FOUET, à Genève.**

Situation

bien rétribuée offerte dans Jura français, à **famille** de quatre ou cinq personnes, sachant bien traire et soigner les vaches laitières. Excellentes références exigées.

S'adresser à **M. Marcel Jacquemin, Lons-le-Saunier** (France). H 68 F 182

H. LIPPACHER
Médecin-dentiste
Spécialiste pour la pose de dents artificielles
Opérations sans douleur
Consultations : de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 heures.
Téléphone 1.30
Route des Alpes, 1
Reçoit le mardi à Romont, Hôtel du Cerf.

A VENDRE

pour raison de santé, l'

étalon « Brésil »

né en 1909, primé par 220 fr. Un jeune étalon de 3 ans primé et une jument de 7 ans aussi primée.

S'adresser à **Camille Bélet, à Montignez, près de Porrentruy.** H 47 P 222

Vins gar. naturels

Tessinois Fr. 15.— } les 50 lit.
Italien » 17.50 } f^co^ Lugano.

Solari & Co, Lugano.

Vente d'immeubles

L'office des faillites de la Sarine exposera en vente aux enchères publiques, à son bureau, Maison de justice, à Fribourg, **mardi 19 janvier**, dès 2 h. du jour, le domaine de la Torche, appartenant à la masse en faillite de Fritz Aeschbacher, comprenant 2 maisons d'habitation avec grange, écuries, remise, une grande porcherie et env. 21 poses en prés et bois. H 107 F 220-65

La vente aura lieu à tout prix.

ON DÉSIRE ACHETER

une maison

pour **CHARCUTERIE**

à la rue de Lausanne ou rue de Romont. 204

S'adresser **par écrit**, à l'Agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg*, sous H 92 F.

A LOUER

à l'avenue de Pérolles, Nº 21, **appartement chauffé**, au 4^me^ étage. Sept chambres à l'étage avec dépendances ; tout le confort moderne.

S'adresser à **MM. Weck, Aeby et C^ie^**, *banquiers*, à **Fribourg.** H 5230 F 105

Jeune ménage, sans enfants, **demande à louer** pour le 25 juillet

1 appartement

au soleil et avec confort, d'environ 1000 francs 192

Offres sous H 82 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

Banque A. NUSSBAUMER & C^ie^
rue de Lausanne, 82, FRIBOURG

Actuellement, nous bonifions

5 %

pour dépôts à 3 ans

On demande pour maintenant ou pour juillet prochain

un grand appartement

de 10-12 pièces, ou 2 appartements de 5-6 pièces. Eventuellement on achèterait un immeuble de 10-12 pièces.

Adresser les offres détaillées à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg*, sous H 5239 F. 108

Tél. 5.77 *Tél. 5.77*
Blanc, Michaud & C^ie^, Fribourg
3, Place de la Gare, 3

CHAUFFAGE CENTRAL

Transformations
Réparations

Tél. 5.77 *Tél. 5.77*

COMBUSTIBLES
A. MENOUD & SIEBER
FRIBOURG TÉLÉPHONE Nº 3.65
ENTREPÔTS Tour Henri 4 — BUREAU Rue du Temple Nº 1
HOUILLES, COKES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ

AVIS

Pour cause d'inventaire et pendant le mois de janvier

nous vendrons une quantité de meubles à prix réduits, tels que :

Belles chaises, depuis Fr. 4.—, 4.50.
Canapés, Fr. 33.—, 35.—.
Lavabo noyer et marbre, Fr. 66.— et 70.—.
Lavabo noyer, marbre et belle glace bis. Fr. 95, 105, 115, ainsi que buffet de salle à manger.
Chambre à coucher, bureau, etc., etc.

A la Fabrique de meubles GRUYÉRIA
Avenue de Pérolles, 4, FRIBOURG

Banque Populaire Suisse
FRIBOURG

Nous demandons pour

le district de la Broye

un **agent** capable et sérieux, pouvant fournir cautionnement. 225

S'adresser **par écrit** à

LA DIRECTION.